

---

Renvoi au comité des finances de l'annonce de la vente d'un bien d'émigré par l'agent national du district de Lannion, lors de la séance du 20 ventôse an II (10 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des finances de l'annonce de la vente d'un bien d'émigré par l'agent national du district de Lannion, lors de la séance du 20 ventôse an II (10 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 275;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30626\\_t1\\_0275\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30626_t1_0275_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

## 17

Le citoyen J.F. Trotor, tailleur, envoie ses lettres de maîtrise, dont il fait hommage à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

## 18

Le citoyen Gromas (2) fait hommage à la République d'un contrat de 200 liv., ainsi que des arrérages de trois années échus, pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (3).

## 19

L'agent national du district de Lannion écrit qu'un bien d'émigré, estimé 920 liv., a été vendu 5,000 liv.; un autre, estimé 6,600 liv., a été vendu 19,000 liv. (4).

Un bien de l'émigré Gallion, estimé 22 000 liv., été adjugé pour 58 834 liv. non compris 15 à 20 000 liv. d'effets. Vous voyez, représentants, ajoute ce magistrat, que nous ne craignons point les émigrés de Jersey et de Guernesey (5).

Insertion au bulletin, renvoi au comité des finances.

## 20

L'agent national du district de Rethel marque qu'une petite ferme, louée 350 liv., estimée 10,446 liv., a été vendue 40,550 liv. Un autre bien évalué 7,845 liv., l'a été 26,150 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (6).

## 21

L'agent national du district de Saint-Geniez a fait passer à l'armée des Pyrénées le contingent de son district, en couvertures, 413 chemises, 384 paires de bas, 134 paires de souliers; et il en a été fourni en outre 400 paires aux troupes qui ont passé dans ce district (7). Il annonce que les biens des émigrés se vendent avec

succès : un bien estimé 194.990 liv. a été vendu 311.318 liv. (1).

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines.

## 22

Le district de Tarascon annonce l'envoi, par la messagerie des hochets du fanatisme de leurs communes : il invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (2).

## 23

Les citoyens Montfrai et Brondel, commissaires de la commune de Pommiers, district de Villefranche, rendent compte à la Convention des différentes recherches qu'ils ont faites chez des émigrés et des malveillans; ils disent qu'ils ont envoyé 600 louis en or, qu'ils ont trouvés cachés (3), et qu'ils n'ont pas encore reçu la nouvelle que cette somme soit parvenue au comité de sûreté générale.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de sûreté générale pour faire retirer les sommes ci-dessus à la direction des postes (4).

## 24

Les administrateurs et agent national du district de Craon, département de la Mayenne, rendent compte de la régénération de l'esprit public chez eux: ils invitent la Convention à rester à son poste; ils envoient deux onces d'or, 579 marcs d'argent, 74 marcs de galons d'or, 60 marcs de galons d'argent, 276 marcs de draps d'or et d'argent, 26 milliers de métal de cloches, et 8 barriques remplies de cuivre et d'étain.

Ils font part de l'embarras où ils sont relativement aux subsistances.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (5).

## 25

Le ministre des contributions envoie les états relatifs à la fabrication des monnoies.

Les espèces de cuivre et de métal de cloches fabriquées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1793, jusqu'au 10 ventôse, montent à 4,973,308 liv. 4 s. Les envois de cuivre et de cloches aux maisons des

(1) P.V., XXXIII, 164. B<sup>in</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) Cap<sup>e</sup> au b<sup>on</sup> « de garnison de Bourgogne ».

(3) P.V., XXXIII, 164. B<sup>in</sup>, 25 vent., (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) P.V., XXXIII, 165. B<sup>in</sup>, 20 vent.; *Ann. patr.*, p. 1939.

(5) C. Eg., n<sup>o</sup> 570; M.U., XXXVII, 330. J. Sablier, n<sup>o</sup> 1189.

(6) P.V., XXXIII, 161. B<sup>in</sup>, 20 vent.; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1189; C. Eg., n<sup>o</sup> 570; M.U., XXXVII, 329.

(7) P.V., XXXIII, 165. B<sup>in</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Ann. patr.*, p. 1939.

(1) B<sup>in</sup>, 20 vent; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1189; C. Eg., n<sup>o</sup> 570; M.U., XXXVII, 330.

(2) P.V., XXXIII, 165. B<sup>in</sup>, 20 vent. et 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Mon.*, XIX, 672; M.U., XXXVII, 329; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1189.

(3) Chez Colmont de Vaugremont, d'après le B<sup>in</sup>.

(4) P.V., XXXIII, 165. B<sup>in</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(5) P.V., XXXIII, 166. B<sup>in</sup>, 25 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).